

Le Flash

mairie-die.fr

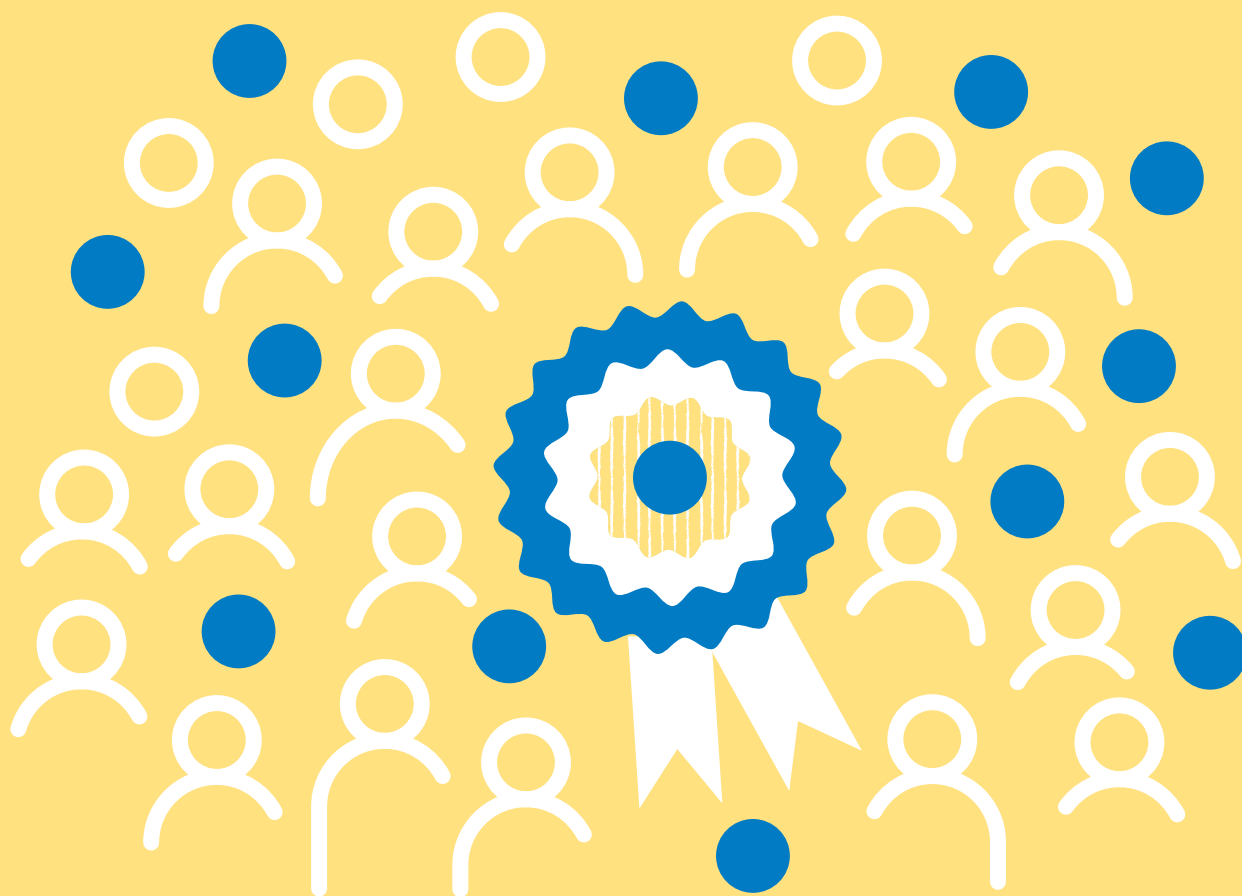
Avril – Mai 2026

Bulletin d'informations municipales N°139

Ville de Die
ville de Die
ville de Die

| | |
|--|-----|
| Vos nouveaux élus | p.2 |
| Les 7 priorités du mandat | p.3 |
| La nouvelle équipe municipale au travail | p.4 |
| Tribune de l'opposition | p.4 |
| Agenda | p.4 |

Directrice de la rédaction : Marylène Moucheron – Rédaction : Mairie de Die • Graphisme : Muesli • Impression : Héraldie, papier 100 % recyclé • Distribution toutes boîtes y compris STOP PUB • Disponible dans les lieux publics et sur mairie-die.fr



Édito Un nouveau mandat débuté à Die

Marylène Moucheron,
Maire de Die

J'ai eu, ce vendredi 27 mars 2026, l'honneur et la responsabilité de recevoir pour la 1^{re} fois l'écharpe de Maire de Die. Un moment suspendu où la nouvelle équipe municipale se dévoilait devant les nombreux regards citoyens. Une aventure nouvelle pour beaucoup et tant attendue pour tous.

Merci à l'ensemble des Diois qui se sont mobilisés durant la campagne et qui se sont déplacés massivement le jour du vote. Vous avez permis de rendre légitime cette élection et notre victoire.

Je veux saluer l'équipe sortante qui n'a pas souhaité se représenter et rappeler, à cette occasion, que nous, élus, ne sommes que de passage et que nous portons l'immense responsabilité de représenter l'ensemble des citoyens, la démocratie et les valeurs de la République. Tâche honorable et parfois difficile en ces moments quelque peu troubles !

Je veux remercier mes colistiers qui se sont révélés à l'occasion de cette élection municipale en travaillant prioritairement sur les valeurs d'intérêt général et de service au

public. Les chantiers de notre mandature seront importants et chacun y participera. Je salue aussi les élus d'opposition et je les invite, s'ils le souhaitent, à se joindre à nos réflexions, travaux et débats.

Notre équipe plurielle et indépendante de tous partis mènera une politique de proximité, de dialogue, de rassemblement et de solidarité pour que notre ville retrouve développement, sérénité et joie de vivre. L'extrémisme conduit à l'abîme : il divise, il détruit le quotidien et les esprits. Notre belle cité a besoin de paix, nous en serons les garants.

Merci à tous et place désormais au travail pour notre commune et sa population.

Vive Die, vive la République, vive la France !

Vos nouveaux élus

La Maire et les adjoints



Marylène Moucheron
Maire



Christian Rey
Maire adjoint. *Finances – Équipements structurants*



Anelyse Bouffier
2^e adjoint. *Santé – Qualité de vie – Gestion des salles*



Thomas Siniscalchi
3^e adjoint. *Économie locale – Sécurité*



Angéline Manquat
4^e adjoint. *Mobilités – Environnement – Agriculture*



Thomas Bechet
5^e adjoint. *Sport – Tourisme – Jumelages*



Laetitia Orand
6^e adjoint. *Éducation – Personnel communal*



Saïd Abdellaoui
7^e adjoint. *Social – Prévention*



Alisson Trognon
8^e adjoint. *Communication – Logements – Urbanisme*

Les délégués (sous l'autorité du maire et du maire adjoint)



Jean-Luc Printemps
Culture – Patrimoine – Cérémonies



Véronique Coste
Dynamique commerciale – Collectifs



Claude Vauchel
Services techniques – Droits de places



Catherine Trouillon
Budget – Marchés publics



Ayla Maisonneuve
Évènementiel et comité des fêtes

Les conseillers municipaux



Daniel Rassat



Marie-Françoise Virat



Josette Barthelemy



Jean-Christophe Chapeau-Gras



Franck Condette



Anissa Bennani



Loïc Haar

Les conseillers municipaux de l'opposition



Philippe Méjean



Guillaume Ruetsch



Laura Marchelli



Charlotte Vailles



Olivier Royer



Amélie Saou

Les 7 priorités du mandat



Santé, solidarité, vie associative

L'accent sera mis sur l'accès aux soins pour tous, afin de rendre la santé plus proche et plus facile à atteindre pour chaque habitant. La solidarité locale sera renforcée pour lutter contre l'isolement et soutenir ceux qui en auront le plus besoin. La vie associative, moteur du lien social, sera encouragée et soutenue, permettant à chacun de s'engager, de partager et de participer activement à la vitalité et à la cohésion de la commune.

Mobilité, espaces publics

Les déplacements dans la commune seront facilités pour tous, en combinant des solutions pratiques pour automobilistes, cyclistes et piétons. Le stationnement sera mieux organisé et développé afin de rendre le centre-ville plus accessible, de soutenir les commerces et d'éviter les tensions sur la circulation. Les rues et espaces publics seront repensés pour être sûrs, agréables et fonctionnels, favorisant un environnement où chacun pourra se déplacer facilement et profiter pleinement de la vie locale.

Logements, environnement

La commune s'attaquera au manque de logements en développant une offre adaptée aux besoins des habitants. Des projets de construction de logements diversifiés et accessibles seront engagés pour permettre à chacun de se loger dans de bonnes conditions. Ces logements seront intégrés au territoire tout en respectant l'environnement et les espaces naturels. L'objectif sera de répondre rapidement à la demande locale et de permettre à Die de disposer enfin d'un parc de logements suffisant pour tous.

Enfance, jeunesse, éducation

Die mettra l'accent sur le bien-être et l'épanouissement de ses enfants et de ses jeunes, en renforçant l'accompagnement des familles et l'accès à une éducation de qualité. Les structures d'accueil, services de petite enfance et dispositifs éducatifs seront optimisés, tandis que des actions et espaces seront développés pour favoriser la participation, l'autonomie et l'engagement des jeunes, construisant ainsi un avenir inclusif, solidaire et dynamique pour toutes les générations.

Patrimoine et équipements structurants

Le patrimoine sera valorisé et les équipements structurants seront renforcés. La Commune préservera, mettra en valeur et fera vivre les richesses historiques, culturelles et architecturales de Die, tout en développant des infrastructures modernes répondant aux besoins actuels. Par des projets cohérents et participatifs, elle offrira un cadre de vie attractif, soutiendra la culture et les loisirs, et renforcera l'identité locale pour les habitants et les visiteurs.

Économie locale, emploi

La vitalité économique sera renforcée par un soutien affirmé aux commerces de proximité, aux artisans et aux entreprises. La création d'emplois pérennes solidement ancrés sur le territoire constituera une priorité. La politique municipale visera à dynamiser l'activité locale forte, vivante et résolument tournée vers l'avenir.

Qualité de vie, prévention, sécurité

La commune s'engagera pleinement dans le développement de la prévention et de la sécurité afin de garantir un cadre de vie serein pour tous. Elle veillera à soutenir les habitants, à anticiper les risques et à favoriser des espaces conviviaux propices aux échanges. Elle favorisera le bien-être collectif dans les quartiers en préservant une bonne qualité de vie.

La nouvelle équipe municipale au travail

Vendredi 27 mars s'est déroulée l'installation du nouveau conseil municipal, qui a immédiatement procédé à l'élection du Maire et de ses huit adjoints. Les premiers jours du mandat furent consacrés par Marylène Moucheron et Christian Rey, accompagnés du Directeur Général des Services, à la prise de contact avec l'ensemble des services administratifs et techniques de la Commune, ainsi qu'à la « découverte » des principaux dossiers en cours. Au fil de cette première semaine, nos élus ont également rencontré les représentants de plusieurs partenaires institutionnels et élus du territoire.

Un premier exécutif municipal, rassemblant l'ensemble des adjoints et conseillers délégués, a permis de dresser un rapide état des lieux de la Commune afin de leur permettre d'assurer au mieux la continuité républicaine, c'est-à-dire la poursuite des différents dossiers déjà engagés et en cours de réalisation.

Madame la Maire a précisé le périmètre des compétences de chacun et défini les grandes lignes de la méthode de travail qui sera mise en œuvre dans les prochaines semaines, basée sur une large concertation entre les élus de l'exécutif et les différents responsables administratifs et techniques.

Progressivement, seront installées des commissions municipales thématiques, ainsi que des commissions extra-municipales qui permettront aux citoyens, aux collectifs, aux associations ainsi qu'à l'opposition d'enrichir les débats.

La nouvelle mandature se donne un délai de trois mois pour réaliser un audit complet de la situation financière de la Commune et prendre connaissance des éventuelles évolutions des règlements d'attribution de subventions par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Drôme.

Dès à présent, la Commune doit répondre à plusieurs urgences, qu'il s'agisse du rétablissement de la voie communale desservant l'abbaye de Valcroissant, de la consolidation de la route de Chandillon à proximité du cimetière et du Pont-Neuf, ou de travaux de mise en conformité de l'école élémentaire de Chabestan pour la prochaine rentrée scolaire.

D'autres dossiers doivent être traités prioritairement, ainsi la mise en conformité de la station d'épuration et la réalisation d'un Schéma directeur de traitement des eaux usées et des eaux pluviales, qui vont nécessiter des investissements considérables dans les prochains mois.

Une intervention en urgence auprès de l'inspection académique a été nécessaire afin de pouvoir accueillir, dans de bonnes conditions, à la rentrée prochaine, de nouveaux élèves issus d'écoles alternatives non conventionnées par l'État.

Comme promis dans notre programme, nous avons conduit des discussions avec l'ensemble des partenaires institutionnels sur le projet de construction du nouveau centre hospitalier du Diois. Nous nous penchons également sur l'accès au centre-ville et sur les festivités estivales.



Fiers de votre confiance, vos nouveaux élus s'engagent pleinement dans la mandature en abordant avec méthode les nombreux dossiers en cours qui impacteront fortement l'avenir de notre ville pour les prochaines années, conscients que la rapide évolution de la conjoncture politique et économique mondiale et de ses incidences financières va les contraindre à définir clairement de nouvelles priorités.

Fidèles à notre promesse de travailler en toute transparence, nous vous tiendrons régulièrement informés, par les différents médias communaux et par la presse locale, de l'évolution des différents dossiers.



L'agenda

Dimanche 26 avril

Journée Nationale de la Déportation
11h30 – Plaque des fusillés, rue Aristide Briand
12h – Square du souvenir français

Mardi 28 avril – 19h

Conseil municipal

Vendredi 8 mai – 11h30

Cérémonie de la victoire du 8 mai 1945
Plaque des fusillés, rue Aristide Briand puis
Square du souvenir français

Vendredi 29 mai – 18h à 20h

Pluviane vibre : la Fête des Voisins en Musique avec l'EMMAP

Tribune libre de l'opposition

Forts des 1388 voix recueillies, nous coopérerons partout où la majorité le permettra. Nous le ferons avec un bémol et une condition.

La condition est l'engagement conjoint de la majorité d'utiliser des médias garantissant des débats républicains clairs et apaisés : supports municipaux, médias locaux indépendants et réseaux sociaux régulés par des personnes d'opinions plurielles, sans anonymat. Nous n'utiliserons plus les deux principaux groupes Facebook du territoire. Nos publications y ont été retirées, nos soutiens empêchés de commenter. Nous avons été menacés, diffamés, insultés. Les modérateurs, dont certains affichent des liens avec le RN, ont été partiaux.

Le bémol est sur l'hôpital public du Diois. Le sauvegarder est notre priorité. Nous demandons toute transparence sur ce dossier. Nous appelons à ne pas étudier uniquement Chamargès en

vain et au risque de tout perdre. Avec Diois en Avant, la majorité a transformé l'élection en référendum pour Chamargès. Elle a feint d'ignorer la réalité du dossier. Elle en tire sa légitimité. Nous l'interrogeons donc : *si vous renoncez à Chamargès, quelles conclusions en tireriez-vous, vis à vis de vos électeurs, de votre légitimité ?*

Vivre ensemble



SUIVRE LA VIE MUNICIPALE

Rejoignez-nous sur Facebook, Instagram, Mastodon et abonnez-vous à la lettre d'infos (inscription sur mairie-die.fr)